



République Française

Département de Loire-Atlantique

Commune de Vigneux-de-Bretagne

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

---

Séance du conseil municipal du 24 janvier 2017 - 19 h 30

Document préparatoire annexé à la délibération du conseil municipal en date du 24 janvier 2017.

A Vigneux-de-Bretagne, le 17 janvier 2017.

**Joseph BÉZIER**

Maire

---

MAIRIE DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

9, rue G.H. de la Villemarqué - BP 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne

Tél. 02 40 57 39 50 - fax 02 40 57 39 59

contact@vigneuxdebretagne.fr - www.vigneuxdebretagne.fr

# INTRODUCTION

---

Instauré par la loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue un moment essentiel de la vie de la collectivité. La loi NOTRe (portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est venu préciser le déroulement du débat d'orientation budgétaire et **exige désormais qu'une délibération spécifique prenne acte du débat.**

C'est en effet l'occasion pour les membres du conseil municipal de débattre des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget, tant en fonctionnement qu'en investissement, d'exprimer les projets de la municipalité, d'ajuster ces projets avec les moyens susceptibles d'être dégagés.

Au-delà du budget annuel proprement dit, c'est donc aussi un outil de pilotage qui regarde plus loin que la seule annualité budgétaire, qui oriente l'action pour plus loin.

Le présent document a donc pour objet de fournir les éléments utiles à la réflexion sur les ressources et les emplois du budget de la commune pour l'année 2016.

Il y a lieu d'indiquer en outre que **nous voterons le budget 2017** (budget principal dit « budget commune » et budget annexe assainissement) **le 14 mars prochain**. Il sera proposé, pour les deux budgets, d'adopter la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016 lors de cette même séance, ceci permettant l'intégration de ces résultats et des reports au budget primitif 2017.

Le compte de gestion et le compte administratif 2016 seront soumis au vote ultérieurement.

# 1<sup>ère</sup> PARTIE - ÉLÉMENTS RETROSPECTIFS

## RÉSULTATS PROVISOIRES 2016

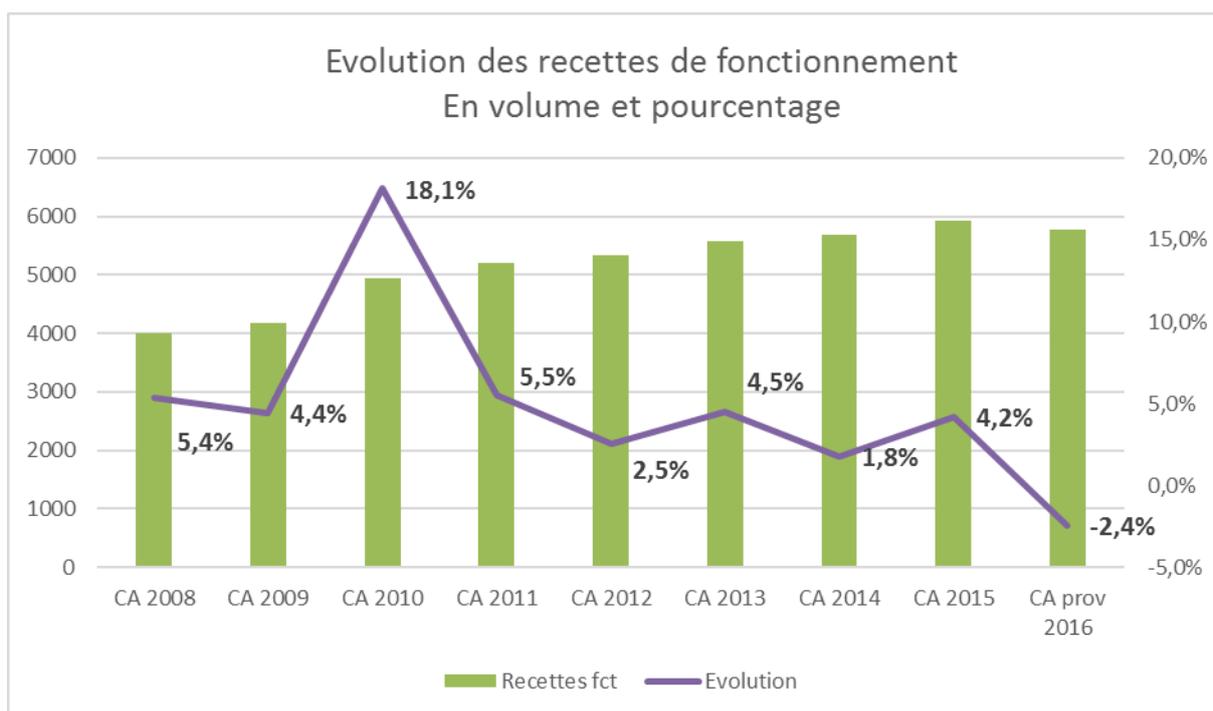
Les résultats présentés dans cette note sont des estimations. Le dernier bordereau de recettes n'a pas été traité au moment de sa rédaction et la journée complémentaire n'est pas terminée. Une première estimation du résultat de clôture peut néanmoins être donnée. Elle permet de disposer d'une projection d'excédent de fonctionnement reporté sur 2017 qui intervient dans la construction du budget primitif.

Par ailleurs, la présentation détaillée des résultats 2016 sera faite lors de l'approbation du compte administratif.

### En fonctionnement

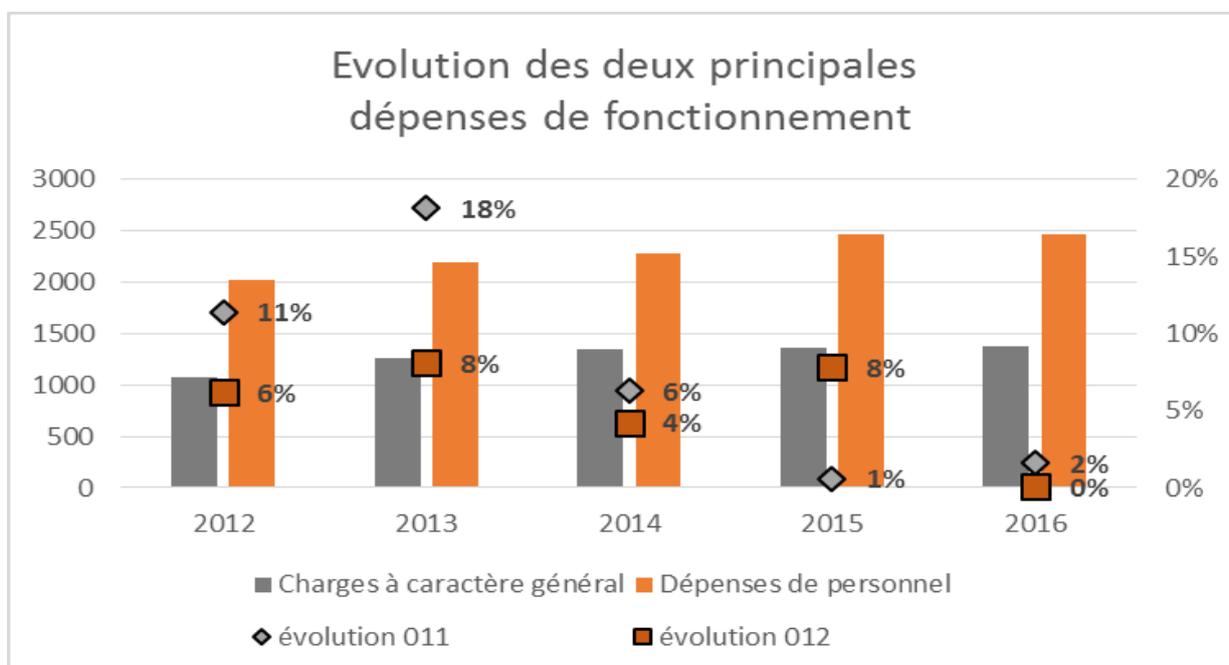
Section de fonctionnement		CA 2015	BP + DM 2016	CA 2016	Taux réalis.
Chap.	<b>Dépenses A</b>	<b>4 784 494</b>	<b>6 602 312</b>	<b>4 725 008</b>	
011	Charges à caractère général	1 356 649	1 381 025	1 378 000	99,78%
012	Charges de personnel	2 460 734	2 573 000	2 463 000	95,72%
14	Atténuation de produits	11 603	10 000	0	0,00%
65	Autres charges gestion courante	572 978	597 304	575 000	96,27%
66	Charges financières	130 487	115 000	110 000	95,65%
67	Charges exceptionnelles	19 359	5 500	554	10,07%
022	Dépenses imprévues		24 533		
023	<i>Virement section d'investissement</i>		1 697 050		
042	<i>Opérations ordre entre sections</i>	232 684	198 900	198 454	
	<i>Autofinancement brut</i>	<i>2 355 305</i>	<i>1 895 950</i>		
	<b>Recettes B</b>	<b>6 895 512</b>	<b>6 602 312</b>	<b>6 597 418</b>	
70	Produits des services	405 599	391 900	399 000	101,81%
73	Impôts et taxes	3 601 445	3 627 304	3 593 754	99,08%
74	Dotations et participations	1 794 278	1 696 600	1 724 513	101,65%
75	Autres produits gestion courante	29 272	30 000	35 202	117,34%
013	Atténuation de charges	79 364	42 612	50 488	118,48%
76	Produits financiers	72	50	2	4,56%
77	Produits exceptionnels et cessions	292 067	25 000	36 063	144,25%
002	Résultat reporté	693 414	788 845	788 845	100,00%
	<b>Solde fonctionnement=B-A</b>	<b>2 111 018</b>	<b>0,00</b>	<b>1 902 960</b>	

La baisse annoncée des recettes de fonctionnement (hors produits exceptionnels et résultat reporté) s'est réalisée de manière un peu plus marquée que prévue (-2,4% contre -2,2% mentionnés au BP)



Lecture du tableau : en 2016, les recettes de fonctionnement s'approchent de 6 000 K€ en volume. En pourcentage d'évolution, cela représente une baisse de -2,4% par rapport à l'année précédente.

En dépenses de fonctionnement, la baisse des crédits budgétaires au chapitre des charges à caractère général (011) ne s'est pas traduite par une baisse des dépenses réellement effectuées. La hausse est toutefois contenue (+2%).



Lecture du tableau : En 2016 ; les dépenses à caractère général s'approchent de 1 500 K€ en volume. En pourcentage d'évolution cela représente une hausse de l'ordre de 2%.

En investissement

Section d'investissement		CA 2015	BP + DM 2016	CA 2016	RAR	Taux réalis.
Chap.	Dépenses A	2 356 566	4 567 740	2 623 539	671 147	
16	Remboursement emprunts	611 792	635 826	635 728	0	99,98%
16449	Emprunt BFT		549 790	0	0	0,00%
27	Autres participations et immo financières	80 552	13 500	13 294	0	98,47%
020	Dépenses imprévues		23 908			
20	Immo. Incorporelles (frais études et log.)	199 289	274 753	72 581	150 233	81,10%
204	Subventions d'équipement	15 802	29 200	15 114	10 076	86,27%
21	Immo. Corporelles (matériels et terrains)	392 214	489 036	140 711	188 796	67,38%
23	Travaux	1 056 917	1 457 235	651 619	322 042	66,82%
041	Opérations patrimoniales	0	199 700	199 700	0	
001	Déficit reporté	0	894 792	894 792	0	
	Dépenses d'équipement	1 664 222	2 250 224	880 025	671 147	68,93%
	Recettes B	1 569 722	4 567 740	1 869 971	318 189	
13	Subventions	477 232	383 307	91 200	318 189	106,80%
16	Emprunts	0	0	0	0	
16449	Emprunt BFT	0	549 790	0	0	0,00%
21	Immo corporelles	42	0	0	0	
27	Dépôts et cautionnements	0	160 000	0	0	0,00%
10222	FCTVA	145 286	150 000	163 623	0	109,08%
10226	Taxe d'aménagement	161 362	130 000	118 000	0	90,77%
1068	Affectation résultat	785 799	1 098 993	1 098 993	0	100,00%
024	Produit cessions					
021	Virement de la section de fonctionnement		1 697 050			
040	Opérations ordre entre sections	0	198 900	198 454	0	
041	Opérations patrimoniales	0	199 700	199 700	0	
001	Excédent reporté	0		0		
	Solde investissement=B-A	-786 844	0	-753 568	-352 958	

## Les résultats

Au 9 janvier 2017, sur la base des estimations présentées ci-dessus, le résultat de l'exercice 2016 du budget principal s'estime ainsi :

- Résultat de fonctionnement : + 1 114 014,70 € (A)
- Résultat antérieurs reportés : + 788 845,37 € (B)
- Résultat à affecter : + 1 902 860,07 € (C = A + B)
  
- Solde d'exécution d'investissement : - 753 567,81 € (D)
- Solde des RAR d'investissement : - 352 957,96 € (E)
  
- Besoin de financement : 1 106 525,77 € (affecté 1068) (F = D + E)
- Report en fonctionnement : 796 334,30 € (G = C - F)

Cela représente un montant de CAF brute estimée de 2,1 millions d'euros (recettes réelles de fonctionnement moins les dépenses réelles de fonctionnement). Le remboursement de capital s'élève à 635 728,45 € (chapitre 16). Ce qui donne une CAF nette de 1,47 millions d'euros environ. Ces montants de CAF incluent le report en fonctionnement de l'année passée (ici 788 845,37 €).

En résumé, les estimations de résultat de l'année indiquent que le budget 2016 a été exécuté en équilibre, sans que l'excédent de l'année 2015 soit mis à contribution. En effet l'excédent 2015 (796 334,30 €) est comparable à celui dégagé à la clôture de l'exercice 2016 (765 844,66 € estimés). La commune entre donc dans une phase d'investissement lourd (2017 à 2019, conformément au déroulement des cycles des mandats municipaux) avec un « matelas » d'économies non négligeable.

# 2<sup>ème</sup> PARTIE – LES ORIENTATIONS POUR 2017

## 1. LES PROJETS D'INVESTISSEMENT : « CONCRÉTISER LES AMBITIONS MUNICIPALES EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENT ET D'INFRASTRUCTURE »

Les projets emblématiques de la municipalité connaîtront une avancée importante en 2017. La commune augmentera son volume de dépenses d'investissement par rapport aux années précédentes, pour dépasser les 2,5 millions d'euros de nouveaux crédits.

### Les projets déjà lancés qui impactent 2017 :

- Aménagement Cœur de bourg - Miron (acquisition foncière et travaux sur le secteur de l'ancienne mairie) : 840 000 €
- Rénovation et extension des ateliers municipaux : 714 000 €
- Etude de programmation périscolaire La Paquelais (démolition et maîtrise d'œuvre) : 200 000 €
- La rénovation de la toiture de l'église de Vigneux : 30 000 € de travaux (à renouveler pendant 4 ans)

### Les projets qui démarrent en 2017 :

- L'aménagement des abords de l'étang (maîtrise d'œuvre et travaux) : 150 000 €
- Acquisition de matériel « développement durable » pour les services techniques : 40 000 € (si subventions accordées)
- Acquisition de matériel pour les associations : 35 000 €
- Installation d'une ligne de self au restaurant scolaire Saint Exupéry : 20 000 €

### Les projets qui continuent/s'achèvent en 2017 :

- Travaux rue de Sévigné

## 2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : « CONTENIR LES DÉPENSES RÉCURRENTES DE FONCTIONNEMENT POUR SÉCURISER LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS »

Pour disposer d'une capacité de financement propre, il est **nécessaire de contraindre les dépenses de fonctionnement**. D'autant plus que la baisse des dotations va continuer malgré les annonces de réduction de la ponction sur la dotation globale de fonctionnement.

### En matière de dépenses

Le budget 2017 sera marqué par un **volume important de dépenses exceptionnelles** :

- Curage de l'étang : 60 000 €
- Démarche de prévention des risques psycho-sociaux : 22 000 €
- Mission d'archivage : 8 000 €
- Chauffage temporaire à la Planète B612 : 5 000 €

Ces dépenses de fonctionnement n'ont pas vocation à se répéter d'année en année. En ce sens, elles ne pèseront que sur la capacité d'autofinancement 2017.

L'objectif annoncé l'année dernière de **maintenir le niveau de service actuel** tout en restreignant les dépenses récurrentes est maintenu en 2017.

Les **dépenses de personnel** ont connu une stabilité exceptionnelle en 2016 avec une évolution d'environ 0,1%. Cela correspond notamment à des décisions de non-remplacement ou de report de recrutement. Néanmoins, ces recrutements seront effectifs en 2017 et on peut donc attendre une hausse de la masse salariale, comprise entre 3% et 5% des crédits budgétaires 2016.

### Les subventions aux associations

L'enveloppe dédiée aux **subventions aux associations** sera maintenue au niveau de 2016. La municipalité est **à l'écoute de toute association qui se trouverait en difficultés financières**. Une réserve de crédit sera ainsi conservée pour ces cas de figure ; et pour les éventuels projets exceptionnels portés par les associations.

### En matière de recettes

Comme annoncé et pour la quatrième année consécutive, **la dotation globale de fonctionnement continue de baisser**. En 2014, une première baisse de 40 166 € a été opérée par l'Etat. En 2015, une nouvelle baisse de 102 024 € est venue s'ajouter. En 2016 la « ponction » représentait 105 048 €. En 2017 la diminution sera de 60 000 € supplémentaire environ. Ces baisses cumulées représentent donc 307 838 € annuels.

Par ailleurs, le redécoupage des cantons, décidé par le gouvernement en 2015, a des conséquences directes, aussi dommageables qu'imprévues, sur les recettes issues de la dotation de solidarité rurale (DSR) part bourg-centre qui représentait environ 270 000 € par an et qui devait augmenter à plus de 300 000 € suite à l'étude réalisée sur la voirie communale.

En effet, dans ce nouveau découpage, la commune de Vigneux de Bretagne, représente moins de 15% de la population du canton. Du fait de cette nouvelle donne, Vigneux de Bretagne ne pourra plus bénéficier de la DSR part Bourg-Centre et sera privée d'environ 300 000 € de dotation annuelle.

**Cette dotation significative sera progressivement supprimée sur les prochaines années.**

Dès 2017, la commune ne touchera que 245 700 € environ (correspondant à 90% de la notification de 2016), au lieu des 300 000 € attendus soit un manque à gagner de 54 300 €. En 2018, la dotation prévue ne représentera plus que 137 000 € pour disparaître totalement en 2019. Sa disparition pour la commune n'était pas prévue initialement et représente un manque à gagner d'environ 1 million d'euros sur les quatre prochaines années.

**Cette dernière baisse, non prévue, doit amener la municipalité à s'interroger sur la poursuite de son programme.** Deux options peuvent être envisagées :

- Revoir à la baisse les projets d'équipements structurants (réaménagement du Miron et centre-bourg, création d'une halle, équipement périscolaire)
- Augmenter la fiscalité dans des proportions inférieures à la baisse des recettes mais permettant de réaliser le programme.

Concernant la fiscalité, la municipalité propose donc d'**augmenter les taux de taxe d'habitation et de taxe sur le foncier bâti**. Ceux-ci étaient stables depuis 2010. La hausse proposée se présente ainsi :

- + 6% sur le taux de taxe d'habitation qui passe ainsi de 21,59% à 22,89%.
- + 4% sur le taux de taxe sur le foncier bâti qui passe ainsi de 33,85% à 35,20%.

Cette hausse des taux d'imposition doit engendrer une augmentation de 4,6 % du produit fiscal dès 2017, ce qui représente **une recette supplémentaire de 120 000 €** environ. Sur les 4 prochaines années, c'est donc une recette supplémentaire cumulée d'environ 500 000 € qui est attendue.

Cette hausse des taux d'imposition en 2017 est vitale pour la suite des projets de la commune, et sera la seule qui sera faite sur ce mandat. La taxe foncière sur les propriétés non-bâties n'est pas impactée.

### **Les marqueurs forts pour 2017**

En dépenses :

- Stabilité en volume des charges à caractère général hors dépenses exceptionnelles
- Maintien des dépenses de personnel en dessous de +5 % après une année de stabilité.

En recettes :

- Augmentation des taux d'imposition
- Réévaluation des valeurs locatives en légère diminution (+0,4 % au lieu de +1%)
- Nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) : - 60 000 €
- Ecrêtement de la Dotation de solidarité rurale part bourg-centre : - 27 300 €.

### 3. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS : « UN RECOURS À L'EMPRUNT POUR COMPLÉTER L'AUTOFINANCEMENT ET LES SUBVENTIONS »

Il existe **trois sources de financement des investissements**. Par ordre d'importance pour 2017, il s'agit de la capacité d'autofinancement (CAF), de l'emprunt et des recettes d'investissement.

#### La capacité d'autofinancement :

La **CAF brute dégagée sur l'exercice** sera en légère baisse par rapport à l'année passée. L'effort demandé aux contribuables ne peut compenser la baisse des dotations depuis trois ans. Pour parvenir à un maintien de la CAF au-dessus des seuils de vigilance, **il faudra continuer l'effort fait sur les charges à caractère général récurrentes** (moins de 2% d'augmentation en 2016) et sur les dépenses de personnel.

#### Le recours à l'emprunt

Les grands projets du mandat sont à maturité en 2017 et leur déploiement nécessite de faire appel à l'emprunt. Après trois années d'apurement de la dette sur le budget principal, la collectivité sollicitera un **emprunt d'environ 1 million d'euros pour financer les grandes opérations d'équipement**. Cet emprunt sera tout à fait supportable au regard du faible endettement communal, de la faiblesse des taux actuels et du bon niveau de CAF.

#### Les recettes ordinaires d'investissement

Elles sont au nombre de trois : la taxe d'aménagement (TA), les subventions reçues et le fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

**Taxe d'aménagement** : elle sera relativement stable en 2017. A noter que les recettes liées aux parcs d'activités seront reversées à la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres (CCEG) pour venir abonder le fond de concours intercommunal, conformément à la délibération prise par le conseil municipal en décembre 2016.

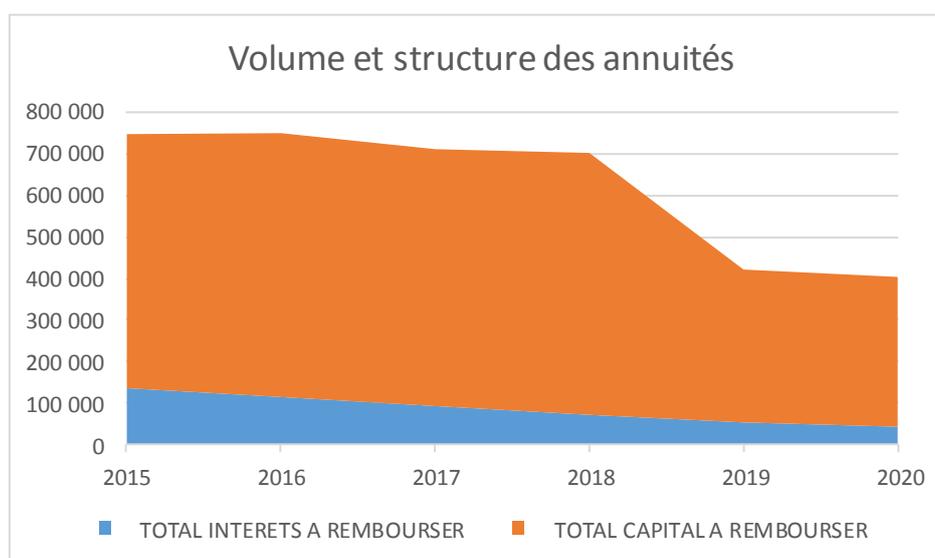
**Subventions d'investissement** : pour 2017, le choix a été fait de cibler les subventions possibles sur deux projets d'importance : la réhabilitation des ateliers municipaux (nouveau fonds de concours intercommunal) et le lancement du projet de nouvel équipement périscolaire à La Paquelais (Dotation d'équipement de l'Etat – DETR - et nouveau contrat départemental). Plus de 200 000 € seront ainsi sollicités.

**FCTVA** : Les crédits inscrits au budget pour 2017 seront de 150 000 € environ puisque les dépenses d'équipement 2016 sont stables par rapport à 2015 (le FCTVA est calculé sur les dépenses de l'année précédente).

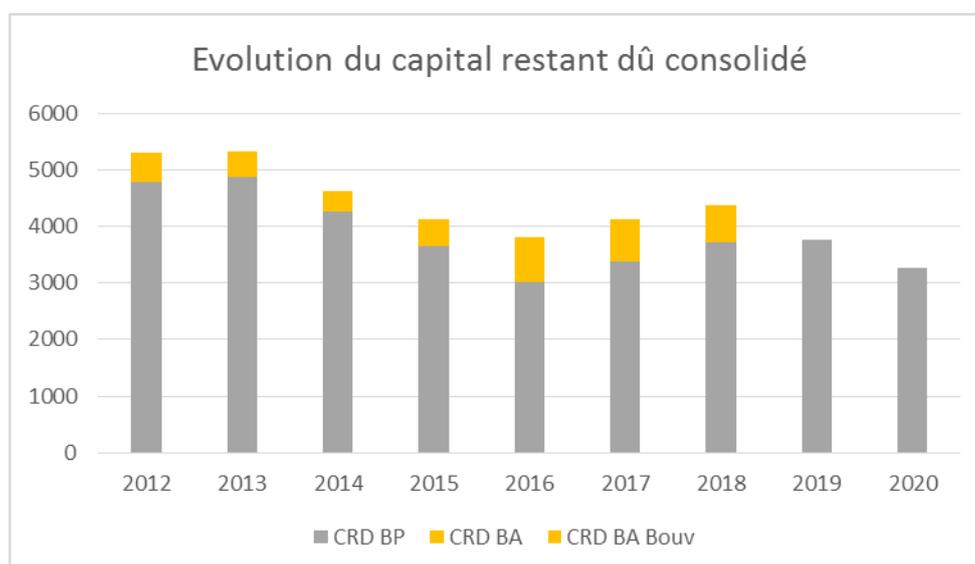
#### 4. FOCUS SUR LA DETTE : « SÉCURISER LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE LA DEUXIÈME PARTIE DU MANDAT »

La commune doit faire face à un remboursement de capital conséquent jusqu'en 2018 (supérieur à 600 000 € par an). Néanmoins, les projets municipaux sont prêts et il est important de faire appel à l'emprunt dès aujourd'hui pour que les équipements attendus par les Vignolais soient opérationnels rapidement.

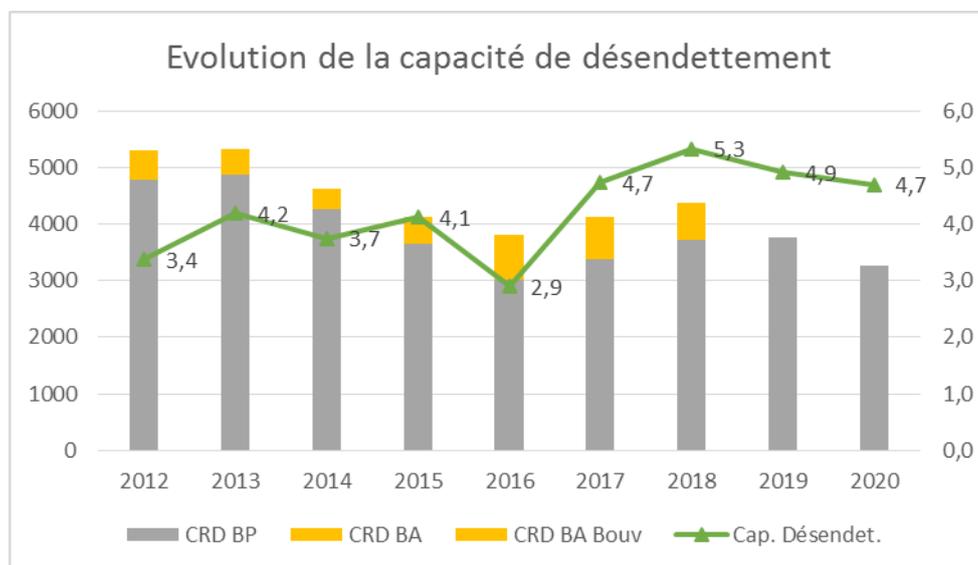
A partir de 2019, suite à l'extinction de certains emprunts anciens, le remboursement baissera à nouveau. Ce graphique intègre une projection d'emprunt pour 2017 uniquement.



Au 31 décembre 2017 le capital restant dû (CRD) sur le budget principal est estimé à 3 389 000 € en comptant 1 million d'euros de dette nouvelle. Le graphique ci-dessous représente une projection du CRD consolidé (avec le budget assainissement jusqu'au 31 décembre 2018, date présumée du transfert de compétence). Il intègre des simulations d'emprunt pour 2017, 2018 et 2019.



La commune gardera une capacité d'endettement d'ici à la fin de mandat, notamment parce que la dette (faible) du budget assainissement sera transférée à l'intercommunalité. Et à condition de maintenir la CAF à un niveau satisfaisant. L'objectif de maintenir une capacité de désendettement (CRD / CAF brute) sous le seuil de 7 années (seuil de risque) est tenu.



### Le ratio dette par habitant

Ce ratio, fréquemment utilisé, n'est pas le plus pertinent puisqu'il n'offre qu'une « photographie » à un instant T. Il ne repose (pour les moyennes territoriales) que sur le budget principal.

Au 31 décembre 2017, il est estimé à 580 € par habitant. Pour mémoire, la moyenne nationale de la strate était de 832 € par habitant en 2015 (dernier chiffre connu).

## 3<sup>ème</sup> PARTIE – OUVERTURE SUR LA PROSPECTIVE 2017-2020

La deuxième partie de mandat sera marquée par deux tendances fortes :

- D'un côté la montée en puissance du plan pluriannuel d'investissement,
- De l'autre, le tassement inédit des recettes de fonctionnement qui devraient se stabiliser autour de 6 millions d'euros par an après des années d'augmentation régulière.

Pour maintenir le financement des investissements sans évolution à la hausse des recettes, il va falloir contraindre les dépenses de fonctionnement dans la lignée des efforts faits en 2015 et 2016.

### Le Plan pluriannuel d'investissements (PPI) :

Il prévoit les investissements majeurs contenus sur le mandat : aménagement du Miron (3,5 millions d'euros), halle du Miron (835 000 €), équipement périscolaire (2 M€), mais également les dépenses d'investissement sur le patrimoine immobilier et les voiries, de l'ordre de 220 000 € par an.

### Les recettes

Les recettes de fonctionnement devraient se stabiliser autour de 6 millions d'euros par an jusqu'à la fin du mandat, la hausse des rentrées fiscales étant absorbée par les baisses de dotation. Le dynamisme des recettes fiscales pourraient amener une légère hausse après 2020.

### Les dépenses

Le travail de contraction des dépenses de fonctionnement hors personnel doit être poursuivi pour éviter l'effet de ciseaux qui viendrait faire baisser de façon trop importante la CAF. Un effort doit également être fait sur les dépenses de personnel, à l'image du résultat de l'année 2016.

# 4<sup>ème</sup> PARTIE – BUDGET ASSAINISSEMENT

## 1. LES RÉSULTATS 2016

En fonctionnement

Section de fonctionnement		crédits ouverts	CA provisoire 2016
Chap./opérations	<b>Dépenses A</b>	<b>210 122</b>	<b>117 588</b>
011	Charges à caractère général	18 250	7 780
65	Autres charges gestion courante	500	0
66	Charges financières	20 600	16 769
67	Charges exceptionnelles	4 500	0
022	Dépenses imprévues	2 272	
023	<i>Virement section d'investissement</i>	69 000	
042	<i>Opérations ordre entre sections</i>	95 000	93 039
	<i>Autofinancement brut</i>	<i>126 000</i>	<i>55 562</i>
	<b>Recettes B</b>	<b>210 122</b>	<b>268 905</b>
70	Produits des services	146 000	205 306
74	Dotations et participations	0	0
042	<i>Opérations ordre entre sections</i>	38 000	37 478
002	Résultat reporté	26 122	26 122
	<b>Solde fonctionnement=B-A</b>	<b>0</b>	<b>151 317</b>

En investissement

Section d'investissement		crédits ouverts	CA provisoire 2016	RAR
Chap./opérations	<b>Dépenses A</b>	<b>714 112</b>	<b>604 737</b>	<b>16 756</b>
16	Remboursement emprunts	72 000	67 696	0
020	Dépenses imprévues	10 000		
20	Immo. Incorporelles (frais études)	7 000	0	6 286
23	Travaux	489 112	403 605	10 471
040	Opérations ordre entre sections	38 000	37 478	0
041	Opérations patrimoniales	98 000	95 959	0
001	Déficit reporté	0	0	0
	<i>Dépenses d'équipement</i>			
	<b>Recettes B</b>	<b>714 112</b>	<b>530 218</b>	<b>102 729</b>
13	Subventions	116 580	26 705	83 330
16	Emprunts	179 000	179 000	0
1068	Affectation résultat	47 917	47 917	
27	Autres immo financières	97 578	86 260	9 700
021	Virement de la section de fonctionnement	69 000		
040	Opérations ordre entre sections	95 000	93 039	0
041	Opérations patrimoniales	98 000	86 259	9 700
001	Excédent reporté	11 037	11 037	
	<b>Solde investissement=B-A</b>	<b>0</b>	<b>-74 519</b>	<b>85 973</b>

Le report en fonctionnement estimé est de 76 798 €. Le budget assainissement sera donc en excédent pour la deuxième année consécutive.

## 2. LA DETTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le capital restant dû au 31 décembre

